

Compte rendu de la Séance du Conseil Municipal

du 23 Mai 2014 à 20 h 30

Présents : Mr le Maire, J.P. MOUTARLIER

Mes F.COMMUNOD , M.FREMY , V.GIAMBAGLI , N.LECHGER , L.MOLINARI , A.NOEL ,
M.WALTER , C.WIRZ

Mrs A.BRUN , R.CHARLES , P.L.ESTAVOYER , D.FRICKER , A.GROETZ , A.HUGUENIN ,
P.PACAUD , T.RITTER.

Absents excusés : S.BADIQUE donne procuration à Mr HUGUENIN

A.OCHEM donne procuration à Mr ESTAVOYER

Présent à la séance Mr Le Secrétaire Général

Selon l'ordre du jour :

1) Election du secrétaire de séance :

A l'unanimité des membres présents Mr R.CHARLES est nommé secrétaire de séance.

2) Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 11 Avril 2014 :

Pas d'observation . Adopté à l'unanimité

3) Mise en place de la réforme des rythmes scolaires :

Mr le 1^{er} Adjoint, responsable du projet informe le C.M de son étude avec l'aide du Comité de pilotage regroupant des Enseignants, des Membres du Conseil d'Ecole ainsi que des Elus, à savoir :

Dès la rentrée 2014-2015, emploi du temps sur 5 jours et mise en place des activités périscolaires, afin de favoriser la réussite de tous les élèves.

- 1) De proposer des activités de qualité par cycles de 6 à 7 semaines encadrées par du personnel qualifié.
- 2) De planifier ces temps d'activités périscolaires le Mardi et Vendredi de 15 H 15 à 16 H 30. (voir tableau)

3) Bien identifier les besoins des Parents, notamment :

Accueil : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi 7 h 35 à 8 H 05 de 16 H 30 à 18 h 15

Accueil : Mercredi 11 H 15 à 12 H 30 ou 11 H 15 à 17 H et 16 H 15 à 17 H
avec restauration et ALSH (réflexion en cours)

Cantine et accueil le Mercredi après-midi réflexion en cours

4) De demander aux Parents une participation annuelle de 36 € pour l'inscription de leur enfant et réduite à 18 € pour le second enfant inscrit.

Après avoir fait constaté au C.M que la participation de la Commune serait de 1 € par enfant et par semaine d'école, charge à l'évidence importante pour nos finances publiques et ouï l'exposé de Mr le 1^{er} Adjoint, le projet est adopté à l'unanimité des membres présents.

4) Convention de fonctionnement avec la Caisse d'Allocations Familiales

Par lettre du 4 Avril 2014, la CAF nous a rappelé que depuis 2013, l'aide aux temps libres des enfants à revenus modestes a été modifiée. Elle sera versée sous forme de subvention de fonctionnement annuelle. La CAF propose de signer cette convention pour l'attribution d'une somme de 1 846.00 € pour 2014

Le CM donne pouvoir, à l'unanimité, à Mr le Maire pour signer la convention.

5) Location Stade Duvallet.

Par courrier en date du 22 Avril 2014, Me GOUVERNET Patricia sollicite la Commune pour la location du stade Duvallet afin d'organiser un tournoi de football parrainé par la société HEINEKEN.

Accord à l'unanimité des membres présents.

Coût de la location 300 € + une caution de 1 000 €

6) Délégation d'attributions au Maire.

Par courrier en date du 28 Avril 2014, les services préfectoraux demandent de retirer la délibération du 28 Mars 2014 portant attribution de délégation au Maire en vertu de l'Art L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales au motif que la délégation n'est pas suffisamment précise

Le CM prend acte et fixe les limites à l'intérieur desquelles le Maire peut exercer sa délégation et vote. Accord à l'unanimité des membres présents pour cette nouvelle disposition.

7) Fête de l'Ecole Publique

L'association des Parents d'Elèves de l'Ecole Publique sollicite la Commune pour l'obtention de lots pour la fête de l'Ecole prévue le 28 Juin 2014.

Le CM propose d'accorder 15 entrées gratuites au Mini-Golf à la condition de recevoir un courrier officiel adressé à Mr Le Maire.

Accordé à l'unanimité des membres présents

8) Questions et informations diverses

- Mr le Maire rappelle les Elections Européennes pour le Dimanche 25 Mai 2014 et nous fait part qu'un nombre conséquent d'habitants de la Commune n'avait pas reçu de documents électoraux ce jour

- 1^{er} Juin, match de football de l'équipe 1^{ère}

- 4 Juin, réunion du Tennis Club (état des terrains)

- 10 Juin, réunion concernant le Marché Gastronomique qui aura lieu le 6 Septembre 2014 vers la Chougalante.(Me GIAMBAGLI doit rencontrer le 2 Juin des responsables de l'Artisanat)

- 21 Juin, tournoi Vétérans de Football - Fête de La Musique

- 28 Juin, Fête de l'Ecole Publique

- Portes ouvertes Ecole de Musique

- La parole est donnée au public présent – Aucune remarque.

L'ordre du jour étant épuisé, la Séance du Conseil Municipal est levée à 21 h 30.